



CONSULTATION ÉCRITE

PROJET D'AGRANDISSEMENT D'UNE PORCHERIE AVEC
AUGMENTATION DU CHEPTEL ET CONSTRUCTION D'UN
OUVRAGE DE STOCKAGE CIRCULAIRE

135, RANG 18, VILLEROY



Consultation écrite et par visioconférence

*En raison de la situation actuelle liée à la COVID-19, il n'est pas possible de tenir une assemblée de consultation publique conventionnelle. Pour garantir le droit de toute personne intéressée de se faire entendre et pour pallier cette situation exceptionnelle, la MRC doit remplacer cette consultation par une **consultation écrite de 15 jours**. Dans un souci de prendre en compte les perspectives citoyennes, une **consultation par visioconférence** sera également tenue pendant cette période.*

- **Consultation écrite (obligatoire): 27 janvier au 12 février 2021**
- **Consultation par visioconférence (facultative): 8 février 2021, 19h**

Résumé du projet

Le projet de **GÈNE-ALLIANCE** consiste à **l'agrandissement d'une porcherie existante** (mise-bas), l'ajout de deux (2) nouveaux bâtiments d'élevage porcin (gestation + quarantaine), la **construction d'un ouvrage de stockage circulaire** de 16 pi x 160 pi et **l'augmentation du cheptel animal**. Au total, il vise l'élevage sur gestion liquide de 2 184 truies, 466, cochettes et 4 verrats, ce qui correspond à **664 unités animales (UA)**.

Résumé du projet

Le projet vise à répondre aux **nouvelles normes de bien être animal**.

Les cochettes et les truies saillies doivent être logées en groupe. Les cages individuelles peuvent être utilisées jusqu'à 28 jours après la date de la dernière saillie et une période additionnelle allant jusqu'à 7 jours est permise pour organiser le regroupement des truies.

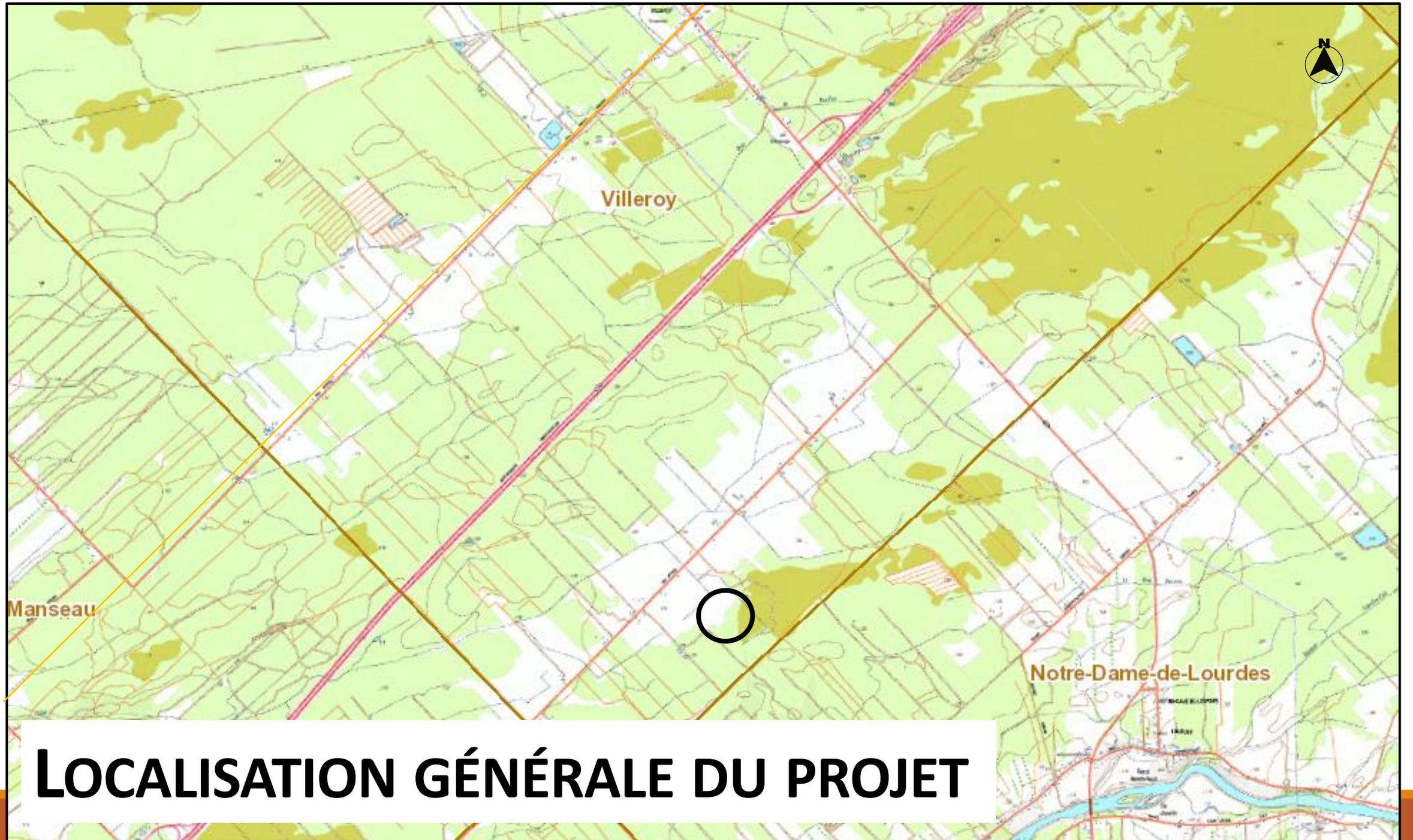
Conformité du projet

Ce projet d'élevage porcin est **conforme** aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Villeroy et a reçu le **certificat d'autorisation** du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) nécessaire en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

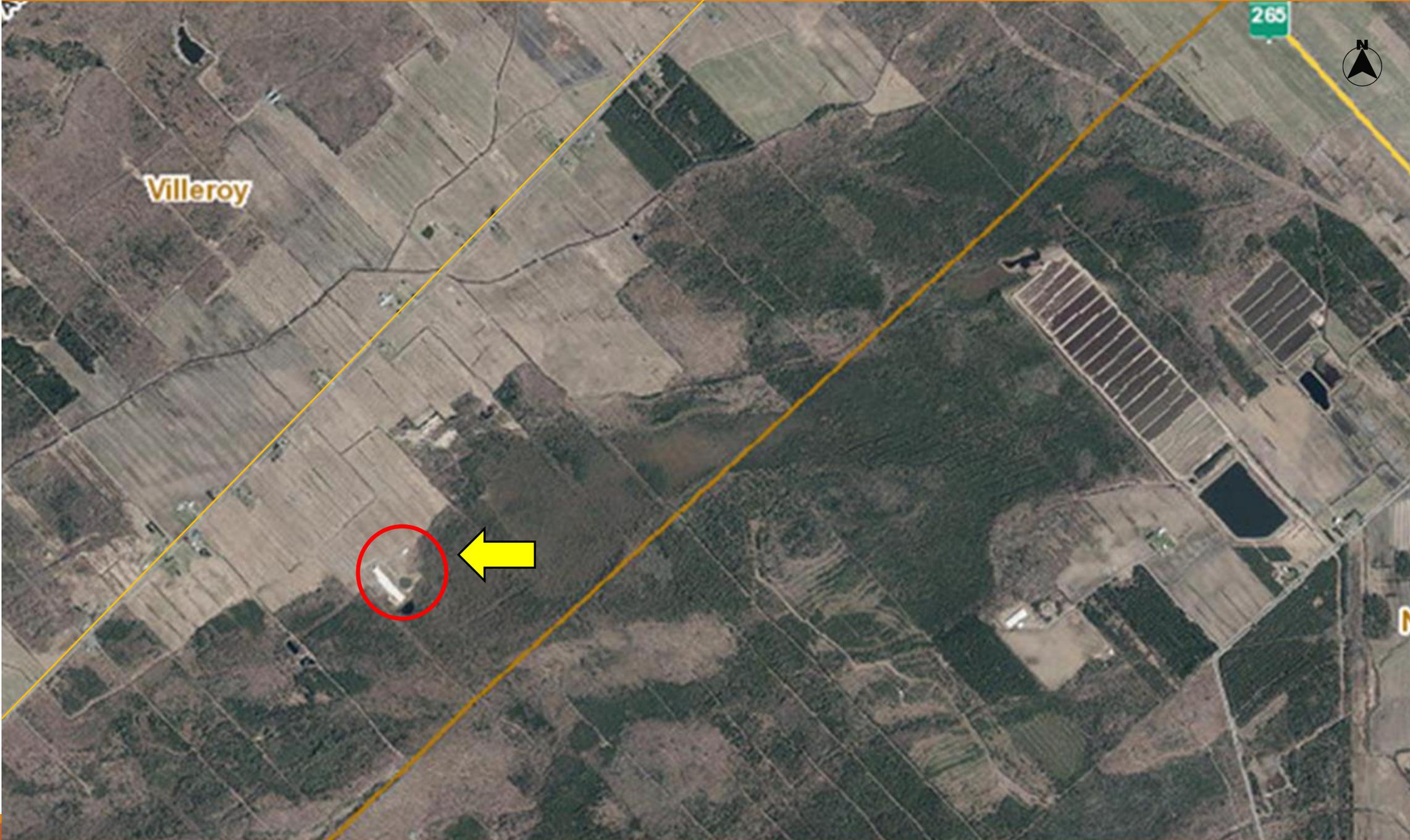


**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 



LOCALISATION GÉNÉRALE DU PROJET



Villeroy

265



RÉSUMÉ

Localisation du projet en fonction des contraintes les plus proches

CATÉGORIE DE CONTRAINTE		DISTANCE REQUISE (m)	DISTANCE ACTUELLE (m)	DISTANCE PROJET (m)	NOMBRE DE FOIS EXCÉDANT LA NORME	DESCRIPTIF
ODEURS - TOUTES DIRECTIONS	Maison d'habitation voisine secteurs sensibles	996	>2000	>2000	>2	Aucun secteurs sensibles à moins de 2000 mètres
	Maison d'habitation voisine	332	510	460	1,4	Maison 139 18e rang, Villeroy
	Immeuble protégé	664	4 310	4 310	6,5	École Notre-Dame
	Périmètre d'urbanisation d'une municipalité	1328	3 040	3 040	2,3	Notre-Dame-de-Lourdes
ODEURS - VENTS DOMINANT POINTANT VERS LE NORD-EST	Maison d'habitation voisine secteurs sensibles	1494	>2000	>2000	>1,3	Aucun secteurs sensibles à moins de 2000 mètres
	Maison d'habitation voisine	498	1 150	1000	2,0	Maison sur le lot 723-701
	Immeuble protégé	996	>5000	>5000	>5	Aucun immeuble protégé à moins de 5000 mètres
	Périmètre d'urbanisation d'une municipalité	1992	>5000	>5000	>2,5	Aucun périmètre d'urbanisation à moins de 5000 mètres



LÉGENDE

- Ligne de lot
- Puits
- Regard d'écoulement
- Cours d'eau
- ① Bâtiments existants
- ② Nouveaux bâtiments proposés
- ③ Couvrage de stockage existant
- ④ Couvrage de stockage proposé

RÉFÉRENCES:
 Single split
 Décret gouvernement du Québec 2016-01-01
 Code de la construction de Québec (200-50-10)

Plan d'alignement et/ou permis de construire
 ÉCHELLE: 1:500 (1"=10')



Global Concept Inc.
 250, route Michel-Hodgson
 Sainte-Clotilde, Québec, QC
 G0W 2V0
 Tél. : 418-594-8222
 Courriel : info@globalconcept.ca
 www.globalconcept.ca
 Global groupe inc.

Ce plan type demeure la propriété de Global Concept Inc. Sans son accord, il est strictement interdit de reproduire ou copier tout ou partie ou l'ensemble d'une partie de ce plan, même si elle est utilisée dans le cadre d'un projet, toutes informations apparaissant sur ce document sont celles de la personne qui les a fournis.

Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et suivront les normes du code national du bâtiment en vigueur lors de l'exécution du projet.

ATTENTION: Le maître d'œuvre doit s'assurer que chaque copie de plan ou tout document qui apparaît à l'échelle de son plan de plan respecté et apporte les modifications nécessaires et y a lieu.

FERME VILLEROY
 136, 18e rang
 Villeroy, Québec
 G0S 3K0, Canada

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	POLY PERMIS	21/07/2016	SG/JS

Titre du projet
AGRANDISSEMENT D'UNE MATERNITÉ

Titre du dossier		Plan d'alignement et/ou permis de construire	
Projeté par:	Global Concept	Matricule permis:	
Verifié par:		Division de:	
Approuvé/Rejeté:		Matricule de projet:	
Date:		Date de création du plan:	2016-07-20
		Date de révision de plan:	2016-07-20
		Dessiné:	FORBET 11817
		Page:	1/1





LÉGENDE

- Ligne de lot
- Puits
- Regard d'échantillonnage
- Cours d'eau
- ① Bâtiments existants
- ② Nouveaux bâtiments projetés
- ③ Ouvrage de stockage existant
- ④ Ouvrage de stockage projeté

RÉFÉRENCES:

Google earth
Site du gouvernement du Québec (Info lot)
Date de la banque cadastrale officielle : 2020-06-10

Plan d'émission odeur vents dominants
ÉCHELLE: 1/600' = 1'-0"

**GLOBAL
CONCEPT**

Global Concept Inc.
550, route Bégin Nord
Sainte-Claire, Bellechasse, Qc
G0R 2V0
Tél. : 418 694 8523
Courriel : info@globalconcept.ca
Internet : www.globalconcept.ca
@global.groupe inc

Ce plan type demeure la propriété de Global Concept Inc. Sans son accord, il est strictement interdit de reproduire en complet ou en parti ou transmettre à une tierce partie, n'étant pas impliqué dans le projet, toutes informations apparaissant sur ce document sous peine de poursuite judiciaire.

Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et suivant les normes du code national du bâtiment en vigueur lors de l'exécution du projet.

ATTENTION : Le maître d'œuvre doit s'assurer que chaque corps de métier ou fournisseur ont approuvé chacune de leur partie de plan respective et apporter les modifications nécessaires s'il y a lieu.

FERME VILLEROY
135, 18e rang
Villeroy, Québec
G0S 3K0, Canada

NO.	ÉMISSION	DATE	Par
1	POUR PERMIS	21/01/20	M.G.

Titre du projet:

AGRANDISSEMENT D'UNE MATERNITÉ

Titre du dessin: Plan distance odeur vents dominants

Préparé par: Marjolaine Guillet	Maître/maître client: Vincent Nadeau-Morissette
Vérifié par: Françoise Beaumont	Dessiné par: Marjolaine Guillet
Scale:	Numéro du projet: 2018118
	Date de création du dessin: 2021-01-20
Date:	Échelle: FORMAT 11X17
	Page: 3/3



Notes :
Le puits projeté sera à plus de 30M

LÉGENDE

- Ligne de lot
- ⊕ Puits
- Regard d'échantillonnage
- Cours d'eau
- ① Bâtiments existants
- ② Nouveaux bâtiments projetés
- ③ Ouvrage de stockage existant
- ④ Ouvrage de stockage projeté

RÉFÉRENCES:

Google earth
Site du gouvernement du Québec (rns lot)
Date de la banque cadastrale officielle : 2020-09-10

Plan de localisation-Distances aux puits
ÉCHELLE: 1/200'-1'-0"



Global Concept Inc.
550, route Bégin Nord
Sainte-Clair, Bellechasse, Qc
G0R 2V0
Tél. 418 894 8523
Courriel : info@globalconcept.ca
Internet : www.globalconcept.ca
@global.groupe inc

Ce plan type demeure la propriété de Global Concept Inc. Sans son accord, il est strictement interdit de reproduire en complet ou en parti ou transmettre à une tierce partie, n'étant pas impliqué dans le projet, toutes informations apparaissant sur ce document sous peine de poursuite judiciaire.

Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et suivant les normes du code national du bâtiment en vigueur lors de l'exécution du projet.

ATTENTION : Le maître d'oeuvre doit s'assurer que chaque corps de métier ou fournisseur ont approuvé chacune de leur partie de plan respective et apporter les modifications nécessaires s'il y a lieu.

FERME VILLEROY
135, 18e rang
Villeroiy, Québec
G0S 3K0, Canada

NO.	ÉMISSION	DATE	Par
1	Plan préliminaire	2018	JP
2	Plan préliminaire	2020	JP
3	Plan préliminaire	2020-09-18	AVD

Titre du projet:

AGRANDISSEMENT D'UNE MATERNITÉ

Titre du dessin: Plan de localisation - Distances au puits

Préparé par : Thierry Champagne	Maître à jour client: Vincent Nadeau-Morissette
Vérifié par : Françoise Beaumont	Dessiné par : Ann-Vicky Drouin
Scale:	Numéro du projet : 2018116
	Date de création du dessin: 2020-09-01
	Échelle: FORMAT 11X17
	Page: 1 / 2
Date:	



LÉGENDE

- Ligne de lot
- Puits
- Regard d'échantillonnage
- Cours d'eau
- Bâtiments existants
- Nouveaux bâtiments projetés
- Ouvrage de stockage existant
- Ouvrage de stockage projeté

RÉFÉRENCES:
 Google earth
 Site du gouvernement du Québec (Info lot)
 Date de la banque cadastrale officielle : 2020-09-10

Plan de localisation-Distance aux cours d'eau
 ÉCHELLE: 1/200' = 1"-0"

GLOBAL CONCEPT

Global Concept Inc.
 550, route Bégin Nord
 Sainte-Clair, Bellechasse, Qc
 G0R 2V0
 Tél. 418 694 8529
 Courriel : info@globalconcept.ca
 Internet : www.globalconcept.ca
 @globalgroupe inc

Ce plan type demeure la propriété de Global Concept inc. Sans son accord, il est strictement interdit de reproduire en complet ou en parti ou transmettre à une tierce partie, n'étant pas impliqué dans le projet, toutes informations apparaissant sur ce document sous peine de poursuite judiciaire.

Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et suivent les normes du code national du bâtiment en vigueur lors de l'exécution du projet.

ATTENTION : Le maître d'œuvre doit s'assurer que chaque corps de métier ou fournisseur ont approuvé chacune de leur partie de plan respective et apporter les modifications nécessaires s'il y a lieu.

FERME VILLEROY
 135, 18e rang
 Villeroy, Québec
 G0S 3K0, Canada

NO:	ÉMISSION	DATE:	Par:
1	Plan préliminaire	2018	JP
2	Plan préliminaire	2020	JP
3	Plan préliminaire	2020-09-18	AVD

Titre du projet: **AGRANDISSEMENT D'UNE MATERNITÉ**

Titre du dessin: Plan de localisation - Distance cours d'eau

Préparé par : Thierry Champagne	Mandataire client: Vincent Nadeau-Morissette
Vérifié par : François Beaumont	Dessiné par : Ann-Vicky Drouin
Scale:	Nombre du projet : 2010115
	Date de création du dessin: 2020-09-01
	Echelle: FORMAT 11X17
	Page: 2/3
Date:	



LÉGENDE

	Ligne de lot
	Puits
	Regard d'échantillonnage
	Cours d'eau
	Bâtiments existants
	Nouveaux bâtiments projetés
	Ouvrage de stockage existant
	Ouvrage de stockage projeté

RÉFÉRENCES:
 Google earth
 Site du gouvernement du Québec (Info lot)
 Date de la banque cadastrale officielle : 2020-09-18

Plan de localisation - Milieu Humide
 ECHELLE: 1/200"=1'-0"

GLOBAL CONCEPT

Global Concept Inc.
 550, route Bégin Nord
 Sainte-Clair, Bellechasse, Qc
 G0R 2V0
 Tél. 418 694 8529
 Courriel : info@globalconcept.ca
 Internet : www.globalconcept.ca
 @globalgroupe inc

Ce plan type demeure la propriété de Global Concept Inc. Sans son accord, il est strictement interdit de reproduire en complet ou en parti ou transmettre à une tierce partie, n'étant pas impliqué dans le projet, toutes informations apparaissant sur ce document sous peine de poursuite judiciaire.

Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et suivant les normes du code national du bâtiment en vigueur lors de l'exécution du projet.

ATTENTION : Le maître d'œuvre doit s'assurer que chaque corps de métier ou fournisseur ont approuvé chacune de leur partie de plan respective et apporter les modifications nécessaires s'il y a lieu.

FERME VILLEROY
 135, 18e rang
 Villeroy, Québec
 G0S 3K0, Canada

NO.	ÉMISSION	DATE	Par
1	Plan préliminaire	2018	JP
2	Plan préliminaire	2020	JP
3	Plan préliminaire	2020-09-18	AVD

Titre du projet: **AGRANDISSEMENT D'UNE MATERNITÉ**

Titre du dessin: **Plan de localisation - Distance milieu humide**

Préparé par : Thierry Champagne	Mandat/aire client: Vincent Nadeau-Morissette
Vérifié par : Françoise Beaumont	Dessiné par : Ann-Vicky Drouin
Scale(s) :	Numéro du projet : 20180116
	Date de création du dessin: 2020-09-01
	Echelle: FORMAT 11X17
	Page: 3/3
Date:	



PHOTOS DES BÂTIMENTS EXISTANTS

Source photos: Service d'évaluation de la MRC de L'Érable

OBJECTIF DE LA CONSULTATION PUBLIQUE AUPRÈS DE LA POPULATION

L'objectif de la consultation est de présenter le projet d'élevage porcin, de répondre aux questions à cet égard et de recueillir les commentaires et préoccupations de la population en vue de déterminer si la délivrance d'un permis de construction sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour assurer une meilleure cohabitation et intégration du projet dans le milieu environnant.

OBJECTIF DE LA CONSULTATION PUBLIQUE AUPRÈS DE LA POPULATION

RAPPEL IMPORTANT

Le projet d'élevage porcin a déjà formellement :

- été jugé conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Villeroy, notamment les dispositions normatives relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole;
- satisfait aux normes environnementales du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) actuellement en vigueur et obtenu un certificat d'autorisation de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à cet effet.

OBJECTIF DE LA CONSULTATION PUBLIQUE AUPRÈS DE LA POPULATION

MESURES D'ATTÉNUATION

En vertu de l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, il est possible pour une municipalité d'assujettir la délivrance du permis de construction ou du certificat d'autorisation à l'une ou plusieurs des conditions suivantes, suite à la réception de commentaires de la part de la population. Les cinq (5) mesures d'atténuation permises par la loi sont les suivantes :

- 1. Recouvrement de la fosse de lisier;**
- 2. Incorporation du lisier au sol en moins de 24 heures;**
- 3. Distances séparatrices par rapport au voisinage;**
- 4. Écran brise-odeurs;**
- 5. Équipement économiseur d'eau.**